



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale	Point 5 de l'ordre du jour
Date: 12 mai 2022	WFP/EB.A/2022/5-B
Original: anglais	Questions de politique générale
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021)

Résumé

Le présent document fait le point sur le rôle joué par le PAM en 2021 et au premier trimestre de 2022 dans l'action humanitaire collective.

Les effets liés et cumulés des conflits, des changements climatiques, des répercussions socioéconomiques de la COVID-19 et de la hausse du coût de la vie ont durement frappé les pays en développement, entraînant une contraction de l'économie. La crise qui se déroule en Ukraine a déjà entraîné une augmentation sans précédent des prix des produits alimentaires et du carburant, exacerbant la pression qui pèse sur l'économie et menaçant la sécurité alimentaire dans le monde entier. Les dernières estimations tablent donc sur une croissance économique modeste au niveau mondial pour 2022, à seulement 2,6 pour cent.

Selon le rapport intitulé "2022 *Global Humanitarian Overview*" (Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2022), le nombre de personnes déplacées de force a atteint un niveau record, plus de 1 pour cent la population mondiale étant actuellement déplacée. Ce chiffre inclut les quelque 10,5 millions d'Ukrainiens réfugiés ou déplacés au cours des 40 premiers jours de la guerre.

Dans ce contexte morose, les besoins humanitaires continuent de croître, excédant les ressources disponibles. En 2021, l'écart entre le financement nécessaire et les fonds disponibles s'est établi à 48 pour cent, soit l'écart le plus important jamais enregistré. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le montant estimatif des besoins a augmenté et s'élève actuellement à 41 milliards de dollars É.-U. pour 2022.

Coordonnatrices responsables:

Mme U. Klamert
Sous-Directrice exécutive
Département des partenariats et de l'action de sensibilisation
tél.: 066513-2005

Mme A. Conte
Directrice
Bureau mondial du PAM à Genève
courriel: annalisa.conte@wfp.org

En 2021, le système humanitaire a poursuivi son action malgré ces défis de taille, faisant preuve de résilience et d'adaptabilité. Le PAM et ses partenaires – organismes humanitaires, gouvernements et opérateurs du secteur privé – ont intensifié leurs interventions en mettant à profit les compétences spécialisées et le savoir-faire propres à chacun. Grâce à l'action humanitaire concertée et soutenue qui a été menée, les populations touchées ont pu recevoir une assistance dans les domaines de l'humanitaire, du développement et de la paix.

Plus de 45 millions de personnes, dans 43 pays, sont menacées par la famine. Dans ce contexte, le PAM a mené des initiatives conjointes avec des États membres, d'autres entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales afin de promouvoir des mesures visant à prévenir la famine, notamment dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine, créée en mars 2021 par le Secrétaire général.

En 2021, le PAM a fourni une assistance alimentaire à 124 millions de personnes – un record. Les transferts de type monétaire sont restés un moyen important de consolider les dispositifs de paiement de gouvernement à personne. En tout, le PAM a versé quelque 2,3 milliards de dollars sous forme d'espèces, de bons-produits ou de bons-valeur et s'est attaché à renforcer les capacités tant horizontales que verticales des systèmes nationaux de protection sociale. Dans le cadre du Système commun d'assistance pécuniaire des Nations Unies, il a poursuivi sa collaboration avec les autres entités des Nations Unies dans ce domaine. En outre, en mars 2022, le Comité permanent interorganisations a adopté un modèle aux fins d'une coordination prévisible et responsable de l'assistance monétaire.

Le Comité permanent interorganisations est resté une instance majeure de coordination, d'élaboration de politiques et de prise de décisions au service de l'action collective des acteurs du système humanitaire. En 2021 et au début de 2022, il a approuvé trois protocoles d'intensification de l'action humanitaire à l'échelle du système (concernant l'Afghanistan, le nord de l'Éthiopie et l'Ukraine) pour répondre à l'augmentation considérable des besoins. Pour renforcer la performance du Comité permanent, le Forum des adjoints a été officialisé et renommé Groupe des adjoints. Il s'est vu confier un mandat clair consistant à faire avancer certaines questions stratégiques. Par ailleurs, le Comité permanent a examiné la mise en œuvre de sa politique sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire, adoptée en 2016, et formulé des recommandations en vue d'améliorer les résultats sur le plan de la protection. Dans le cadre du Comité, le PAM a co-dirigé une équipe spéciale chargée de mieux faire respecter le principe de responsabilité collective à l'égard des populations touchées.

En 2021, au titre du système d'action groupée, le PAM a intensifié la fourniture de services à la communauté d'aide humanitaire afin de faciliter le travail de ses partenaires et de promouvoir une réponse efficace et efficiente en faveur des populations touchées. Tout au long de l'année, il a renforcé encore ses partenariats avec les principales entités des Nations Unies, comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale pour les migrations, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation mondiale de la Santé, et continué de participer activement à plusieurs instances multilatérales telles que le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2021)" (WFP/EB.A/2022/5-B).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session.

Le contexte humanitaire en 2021

1. En 2021, le monde s'est encore éloigné de l'objectif visant à éliminer la faim. Cette tendance tient à plusieurs facteurs sous-jacents – l'aggravation des conflits non résolus, les catastrophes climatiques plus fréquentes et plus graves, le fléchissement de l'économie, principalement dû à la pandémie de COVID-19, et, plus récemment, la crise en Ukraine – qui ont provoqué une augmentation sans précédent des besoins humanitaires.
2. L'aperçu de la situation humanitaire mondiale publié au début de 2021 contenait un plan visant à venir en aide à 160 millions de personnes, sur les 235 millions de personnes dans le besoin, pour un coût total de 35 milliards de dollars¹. À la fin de 2021, les besoins de financement s'établissaient à 38 milliards de dollars. Sur ce montant, seulement 17,2 milliards de dollars avaient été mobilisés. Les 10 opérations d'urgence accusant le plus gros déficit de financement avaient reçu moins de la moitié des ressources nécessaires. Les besoins humanitaires ont donc continué de croître. Début 2022, le système humanitaire prévoyait de venir en aide à 183 millions de personnes, sur les 274 millions de personnes dans le besoin, pour un coût total de 41 milliards de dollars².

Défis liés aux "quatre C" et aux déplacements

3. Les effets liés et cumulés des conflits, des chocs climatiques, de la pandémie de COVID-19 et de l'augmentation du coût de la vie ont entraîné une très forte hausse du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave à l'échelle mondiale. Le PAM a donc intensifié ses opérations pour venir en aide à un nombre record de bénéficiaires: 124 millions³ pour l'année 2021. Il a géré huit situations d'urgence de niveau 3 et 11 de niveau 2 et déployé 200 membres de son personnel dans 41 pays.

Conflits

4. Sur les 811 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde, près de 60 pour cent vivent dans des zones en proie à des violences armées: les conflits constituent ainsi le principal obstacle aux efforts visant à éliminer la faim d'ici à 2030⁴. Une détérioration sur le plan de la paix, telle que mesurée par l'indice mondial de la paix, a été enregistrée pour quatre années sur les cinq qui viennent de s'écouler⁵. Les conflits ont des répercussions sur la production agricole, contraignent les éleveurs à s'éloigner des pâturages et les habitants à fuir de chez eux, nuisent aux échanges commerciaux et au bon fonctionnement des marchés et détruisent les moyens d'existence, si bien que des millions de personnes n'ont plus de quoi manger à leur faim. Les effets dévastateurs sur la sécurité alimentaire se font aussi souvent sentir en dehors des zones de conflit, les perturbations des systèmes alimentaires et des réseaux de transports ayant des incidences sur les exportations et les importations de produits alimentaires, comme on le voit actuellement avec le conflit en Ukraine.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2020. [Global Humanitarian Overview 2021](#).

² OCHA. 2021. [Global Humanitarian Overview 2022](#).

³ PAM. 2022. [WFP Global Operational Response Plan 2022 – Update #4](#).

⁴ PAM. [Food assistance, a step to peace and stability](#).

⁵ Institute for Economics and Peace. 2021. [Global Peace Index 2021: Measuring Peace in a Complex World](#).

Crise climatique

5. En 2021, le coût économique des catastrophes climatiques s'est établi à 329 milliards de dollars. Quatre catastrophes ont nécessité des interventions de plus de 20 milliards de dollars chacune⁶. Des épisodes de sécheresse ont été enregistrés dans plusieurs pays et régions du monde, notamment en Afghanistan, à Madagascar ou encore dans la Corne de l'Afrique, nuisant à la production agricole, détruisant les moyens d'existence et forçant les habitants à quitter leur foyer. Vingt et une tempêtes ont été nommées pendant la saison des ouragans dans l'océan Atlantique, l'année 2021 se classant ainsi au troisième rang pour ce qui est du nombre de tempêtes; il s'agit par ailleurs de la sixième saison consécutive se situant au-dessus de la normale, ce qui est inédit⁷.
6. Dans le sud de Madagascar, trois années consécutives de sécheresse ont exacerbé la faim et près de 14 000 personnes ont basculé dans la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (famine/catastrophe)⁸. Parallèlement, les fortes pluies et les inondations qui ont touché le Brésil, l'Iraq, le Niger et le Soudan du Sud ont endommagé les terres, les biens et les infrastructures essentielles, faisant également des victimes humaines.
7. Les chocs climatiques touchent plus fortement les femmes et les filles, dont les moyens d'existence dépendent davantage des ressources naturelles menacées et qui représentent une part plus importante de la population pauvre⁹.

Maladie à coronavirus 2019

8. En dépit des campagnes de vaccination menées en 2021, la pandémie de COVID-19 continue de peser sur la reprise de l'économie mondiale, d'autant que la progression de l'inflation et l'augmentation de la dette à des niveaux sans précédent entravent la capacité des pays de relever les défis auxquels ils se heurtent¹⁰. Les pays les plus pauvres sont ceux qui ont le plus de mal à se remettre des conséquences économiques de la pandémie, en raison des difficultés d'accès aux vaccins et de leur capacité limitée de financer des mesures destinées à stimuler l'économie. Selon la Banque mondiale, en 2021, du fait des répercussions de la pandémie, 97 millions de personnes supplémentaires par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID-19, vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour¹¹. Globalement, la pandémie de COVID-19 a eu pour effet d'exacerber considérablement les vulnérabilités existantes et l'insécurité alimentaire¹². Les violences sexistes et les inégalités entre les sexes ont également augmenté, menaçant d'anéantir une grande partie des progrès accomplis ces dernières années.

Coût de la vie

9. Du fait de la lenteur de la croissance économique, des prix élevés des produits alimentaires et du faible pouvoir d'achat des ménages, auxquels s'ajoutent les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, des millions de personnes n'ont plus les moyens de se nourrir; par conséquent, la faim et la malnutrition augmentent de manière affolante.

⁶ Aon. 2021. *2021 Weather, Climate and Catastrophe Insight*.

⁷ National Oceanic and Atmospheric Administration. 2021. *Active 2021 Atlantic hurricane season officially ends*.

⁸ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. *Madagascar [Grand Sud]: Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition | juillet 2021*.

⁹ Organisation des Nations Unies. *Les femmes... dans le contexte des changements climatiques*.

¹⁰ PAM. 2022. *Food security implications of the Ukraine conflict*.

¹¹ Banque mondiale. 2021. *L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19*.

¹² Fonds monétaire international. 2021. *Perspectives de l'économie mondiale. Mise à jour de juillet 2021*.

10. En outre, les perspectives économiques mondiales s'assombrissent rapidement en raison de la crise en Ukraine. Avant le début de la guerre, on tablait sur une croissance économique mondiale de 3,6 pour cent pour 2022, en recul par rapport aux 5,5 pour cent enregistrés en 2021¹³. Selon les prévisions actuelles, la croissance économique moyenne devrait continuer à ralentir pour s'établir à 2,6 pour cent en 2022¹⁴.
11. En outre, étant donné que l'Ukraine et la Fédération de Russie assurent 30 pour cent des exportations mondiales de blé, 20 pour cent des exportations de maïs et 76 pour cent de la production de tournesol, les prix de ces produits, dont la production est perturbée par le conflit, vont augmenter, se répercutant sur les millions de personnes qui souffrent déjà durement du prix élevé des denrées alimentaires dans leur propre pays.
12. La hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant a aussi pour effet d'accroître considérablement le coût des opérations du PAM et représente déjà 71 millions de dollars supplémentaires par mois.

Déplacements

13. À la mi-2021, le nombre de personnes déplacées de force à l'échelle mondiale avait atteint son plus haut, dépassant les 84 millions¹⁵. À la fin de l'année, 1 pour cent de la population mondiale était concernée¹⁶. Quatre-vingts pour cent des personnes déplacées vivent dans des pays touchés par un conflit, l'insécurité alimentaire aiguë et la malnutrition et, pour beaucoup, exposés à des risques de catastrophes climatiques ou autres. La Banque mondiale estime que, d'ici à 2050, les changements climatiques pourraient contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur des frontières de leur pays. En outre, du fait des nombreux conflits non résolus, voire s'aggravant, rares étaient les solutions durables pouvant être mises en œuvre pour les populations déplacées contre leur gré en 2021.
14. La guerre en Ukraine a entraîné l'un des déplacements de population évoluant le plus rapidement et une crise humanitaire comme l'Europe n'en avait pas connu depuis longtemps. Rien que pendant le premier mois du conflit, plus de 10 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine ou se sont réfugiées dans un autre pays¹⁷.

L'action collective du système humanitaire

Prévention de la famine

15. En 2021, le système humanitaire a dû faire face à des crises qui ont fait basculer un nombre sans précédent de personnes au bord de la famine.
16. Le PAM a continué de mobiliser le Comité permanent interorganisations (CPI) et les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires autour d'une action contre la famine et d'initiatives visant à promouvoir la mise en œuvre de la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

¹³ Banque mondiale. 2022. *Les perspectives économiques mondiales en cinq graphiques*.

¹⁴ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. 2022. *Trade and development report update: Tapering in a time of conflict*; et *L'ONU voit une détérioration des perspectives de croissance mondiale en 2022 en raison de la guerre en Ukraine et du resserrement monétaire*.

¹⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2021. *Refugee Data Finder*.

¹⁶ OCHA. 2021. *Global Humanitarian Overview 2022*.

¹⁷ HCR. 2022. *Ukraine Emergency: UNHCR Operational Response Delivery Updates* et *UN High Commissioner for Refugees calls for immediate end to Ukraine war, which has uprooted over 10 million people*.

17. Afin de trouver les ressources et les capacités nécessaires pour éviter que des millions de personnes ne souffrent de la famine, le Secrétaire général de l'ONU a créé une [Équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine](#), sous la direction du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence et avec la participation du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du PAM et d'autres membres du CPI.
18. En avril 2021, le PAM s'est joint à d'autres d'acteurs du secteur humanitaire pour diffuser une [lettre ouverte sur la prévention de la famine](#), élaborée à l'initiative du Conseil international des agences bénévoles. La lettre, signée par 260 organisations humanitaires, s'inspire de [l'appel à l'action](#) déjà lancé par le PAM et la FAO pour éviter la famine.
19. Par ailleurs, le PAM a salué le [pacte du Groupe des Sept \(G7\) sur la prévention de la famine et les crises humanitaires](#)¹⁸.
20. Dans le cadre de la réunion sur le passage de la phase des secours aux activités de développement tenue lors du débat consacré aux affaires humanitaires de sa session de fond de 2021, le Conseil économique et social de l'ONU s'est penché sur les moyens d'éviter le risque imminent de famines multiples et de lutter contre le problème croissant de l'insécurité alimentaire aiguë. En outre, le PAM et la FAO ont organisé une manifestation parallèle parrainée par les États-Unis d'Amérique, l'Irlande, la Suisse, l'OCHA et plusieurs ONG pour souligner l'urgence d'une action visant à lutter contre la famine.
21. Le PAM s'est attaché à prôner une telle action auprès de toutes les instances possibles, y compris dans le cadre du dialogue annuel interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation qui s'est tenu lors de la 46^e session du [Conseil des droits de l'homme](#).
22. À la demande de plusieurs ONG, le PAM et ses partenaires ont lancé un [pacte pour la prévention de la famine et l'atténuation de ses effets](#) lors de la consultation annuelle de 2021 sur les partenariats du PAM. Dans le cadre de cette initiative de sensibilisation, le PAM et les ONG internationales ou locales partenaires se sont engagés à diriger les efforts collectifs de lutte contre la crise alimentaire et nutritionnelle mondiale en 2022 et à appeler l'attention au plus vite sur les 45 millions de personnes qui risquent de souffrir de la famine si l'on ne répond pas d'urgence à leurs besoins.

Modules mondiaux d'action groupée et appui à la communauté d'aide humanitaire

23. En 2021, sous la direction conjointe de la FAO et du PAM, le module de la sécurité alimentaire a coordonné des interventions menées par l'intermédiaire de 1 200 partenaires (dont plus de la moitié sont des organisations nationales ou locales) dans 30 pays en situation d'urgence ou de crise prolongée.
24. Les partenaires de ce module d'action groupée ont apporté une assistance à plus de 105 millions de personnes, soit 15 pour cent de plus qu'en 2020. Les ressources nécessaires au financement de cette action ont atteint le niveau record de 14 milliards de dollars, mais le montant des contributions versées est resté inchangé, à 5,5 milliards de dollars. Plusieurs grandes opérations ont pâti de ce déficit de financement, notamment celles mises en œuvre dans les pays de la partie centrale du Sahel, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Yémen, ce qui a contraint les partenaires à diminuer le volume de l'aide ou à réduire le nombre de bénéficiaires. Les perspectives de financement pour 2022 n'étant guère meilleures, les partenaires peineront encore à fournir une assistance essentielle aux populations touchées.

¹⁸ PAM. 2021. [Le PAM salue l'engagement du G7 pour la prévention de la famine et appelle à une action rapide pour éviter une catastrophe généralisée.](#)

25. En 2021, le module de la sécurité alimentaire a été officiellement activé au Myanmar (août) et à Madagascar (décembre). Dans ces deux pays, le nombre de personnes ayant reçu une assistance a doublé par rapport à 2020, passant de 20 millions à 40 millions. Au début de 2022, le module a été activé en Ukraine afin d'y acheminer une aide vitale.
26. En 2021 et au premier trimestre de 2022, le module de la logistique, dirigé par le PAM, a apporté un soutien à 15 opérations aux niveaux national ou régional, en coopération avec plus de 400 partenaires. En tout, il a répondu à plus de 4 800 demandes de services logistiques communs, facilitant le transport de plus de 88 000 mètres cubes de matériel humanitaire et l'entreposage de 175 700 mètres cubes d'articles de secours.
27. En 2021, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) a conduit 23 opérations dans 24 pays, notamment en Guinée équatoriale, où les opérations ont cessé en septembre 2021. Il a assuré le transport de 338 150 acteurs de l'humanitaire, de l'aide au développement et du corps diplomatique ainsi que de 6 300 tonnes de marchandises légères. Là où les vols commerciaux étaient toujours frappés de restrictions du fait de la pandémie de COVID-19, le PAM a continué d'offrir des services de transport aérien de passagers vers 68 destinations régulières à 33 598 professionnels de santé et travailleurs humanitaires.
28. Par l'intermédiaire de ses six plateformes, le réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies – qui est géré par le PAM – a livré 41 380 mètres cubes d'articles de secours d'une valeur de 88 millions de dollars dans 148 pays, pour le compte de 44 partenaires.
29. En 2021, le PAM a apporté aux initiatives d'achat d'urgence lancées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 un appui en matière de gestion de l'entreposage et de transport. Il a ainsi distribué 9 000 mètres cubes d'équipements de protection personnelle et d'appareils d'assistance respiratoire d'une valeur totale de 12 millions de dollars dans 56 pays. En tant que chef de file dans le domaine de la logistique humanitaire, il a continué de mettre ses compétences en matière de chaîne d'approvisionnement et ses actifs au service de l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire. En Somalie, il a ainsi aidé le Ministère de la santé, l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à acheminer, grâce aux avions de l'UNHAS, les premières doses de vaccins dans le cadre du volet COVAX depuis Nairobi jusqu'à Mogadiscio et, de là, vers 11 destinations dans tout le pays. Au Soudan du Sud, le PAM, l'UNICEF et le Ministère de la santé ont eu recours aux vols assurés par l'UNHAS pour transporter 40 000 doses de vaccins contre la COVID-19 dans 25 lieux difficiles d'accès. Le PAM a aussi livré des vaccins à Djibouti, en Guinée, en Haïti, en Libye, au Mali, au Mozambique, au Népal, au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique populaire lao, en Somalie, au Soudan, au Tchad, au Timor-Leste et au Yémen. Par ailleurs, dans le cadre du système d'évacuations sanitaires liées à la COVID-19, il a codirigé, avec le Département de l'appui opérationnel, le volet aviation de la cellule des Nations Unies chargée de coordonner les évacuations. En octobre 2021, il avait assuré 153 des 313 évacuations enregistrées.
30. Dès lors que les vols commerciaux ont repris à des niveaux semblables à ceux d'avant la pandémie, en 2021, le PAM a progressivement réduit son offre de services à la communauté d'aide humanitaire. Toutefois, face aux incertitudes liées aux vagues épidémiques successives, il maintient ses capacités stratégiques en matière de chaîne d'approvisionnement de façon à pouvoir répondre aux besoins des partenaires en cas d'urgence sanitaire imprévue.

31. Également dirigé par le PAM, le module des télécommunications d'urgence a fourni des services de connectivité à 10 440 travailleurs humanitaires de 290 organisations en 2021. Le module et ses partenaires ont contribué à assurer la coordination humanitaire et à permettre aux populations touchées d'avoir accès à l'information dans le cadre de 10 opérations d'urgence. Un appui a été apporté aux mécanismes de préparation aux situations d'urgence aux niveaux national et local dans plusieurs pays, dont le Bhoutan, Madagascar et le Mozambique, ainsi que dans des pays insulaires du Pacifique. En Équateur, en Iraq et en [Libye](#), le module a mis en place un dialogueur, ou "chatbot", logiciel d'intelligence artificielle qui contribue à renforcer les moyens d'action des populations touchées en interagissant avec elles. Il est en train de l'adapter en vue d'une mise en service en Ukraine. En outre, grâce aux possibilités de services communs en matière de mécanismes de remontée de l'information, cet outil permet de réaliser des économies d'un montant estimatif de 2,9 millions de dollars. En Libye et en République centrafricaine, le module continue de diffuser à l'intention des populations touchées des informations relatives à la COVID-19 dans le pays; au Bangladesh et au Yémen, il fournit des services de connectivité dans les centres de quarantaine et de soins. Au début de 2022, avec l'aide de ses partenaires, il a fait en sorte que les populations et les intervenants puissent avoir accès à des services de télécommunications après le séisme et le tsunami qui ont touché les Tonga et, en Ukraine, il a mis en place des services de communication d'importance vitale pendant le conflit.

Comité permanent interorganisations

32. Nommé en 2021, le nouveau Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence a entrepris d'examiner la façon dont est organisé le CPI ainsi que les priorités arrêtées par celui-ci pour la prochaine période biennale. Le PAM a participé aux discussions et demandé que les rôles des différents organes du Comité ainsi que leurs liens soient clarifiés. À l'issue de cet exercice, fin 2021, cinq équipes spéciales ont été créées¹⁹. Le PAM va continuer de coprésider le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, en mettant l'accent sur l'obligation redditionnelle et la fourniture d'orientations et d'un appui opérationnel aux équipes sur le terrain.
33. Les chefs de secrétariat des organismes membres du CPI ont continué de se rencontrer de façon régulière ou ponctuelle pour examiner certaines situations critiques (Afghanistan, Éthiopie, Myanmar, région du Sahel, République arabe syrienne et Ukraine), notamment les questions de la sensibilisation, de la protection, de l'accès humanitaire et de la mobilisation des ressources. Ils ont continué de bénéficier du soutien du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence, lequel a aussi repris les missions sur le terrain en 2021. La Directrice des services d'urgence du PAM a ainsi participé aux visites qui se sont déroulées en Éthiopie en juillet 2021 et en Afghanistan en février 2022. De plus, en mars 2022, le PAM a pris part à la mission "[Peer-2-Peer](#)" organisée par le CPI au Soudan du Sud pour aider la Coordonnatrice des opérations humanitaires et l'équipe de pays pour l'action humanitaire à renforcer l'assistance humanitaire et les activités de protection menées collectivement.

¹⁹ Les équipes spéciales seront chargées des questions liées à la lutte antiterroriste et aux obstacles bureaucratiques et administratifs, à la responsabilité à l'égard des populations touchées, à la place centrale de la protection, à l'adaptation de l'aide au contexte local, à la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement et les liens avec la paix. [IASC Structures 2022-2023](#).

34. Renommé Groupe des adjoints, le Forum des adjoints du CPI a été institutionnalisé en tant qu'instance de prise de décisions afin de faire avancer certaines grandes questions stratégiques, l'accent étant mis, entre autres, sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel; le racisme et la discrimination raciale; l'examen de l'action humanitaire engagée dans le contexte des déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays; les changements climatiques; le financement de l'action humanitaire; l'assistance monétaire; les questions liées à la problématique femmes-hommes; toute autre question soumise par les chefs de secrétariat des organismes membres du CPI.
35. En 2021 et au début de 2022, le CPI a activé trois protocoles d'intensification de l'action humanitaire à l'échelle du système, concernant l'Afghanistan, le nord de l'Éthiopie et l'Ukraine, pour être en mesure de répondre à la flambée des besoins²⁰. Un centre interorganisations temporaire a été mis sur pied à Genève pour assurer au plus vite la coordination de l'intervention humanitaire en Ukraine et la diffusion des informations y relatives.
36. Plusieurs mesures collectives ont été prises. Ainsi, de nouvelles orientations sur les principaux enjeux humanitaires ont été élaborées, avec la contribution du PAM, afin d'aider les parties concernées à mieux comprendre les obstacles bureaucratiques et administratifs à l'action humanitaire et à y faire face ("[Understanding and Addressing Bureaucratic and Administrative Impediments to Humanitarian Action: Framework for a System-wide Approach](#)"). D'autres ont été établies pour aider les coordonnateurs de l'action humanitaire et les équipes de pays pour l'action humanitaire à gérer les effets des sanctions et des mesures antiterroristes sur l'action humanitaire ("[Impact of sanctions and counterterrorism measures on humanitarian operations](#)").
37. Après la publication des résultats de l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire axée sur l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et des filles, le PAM a activement participé à l'élaboration d'un document complémentaire sur la [prise en compte systématique de ces questions dans l'action menée pour resserrer les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix](#). En mars 2021, le CPI a lancé une évaluation interorganisations de l'action humanitaire face à la pandémie de COVID-19, dont les résultats sont attendus pour septembre 2022.
38. À l'issue d'un examen de la mise en œuvre de la politique du CPI en matière de protection, des recommandations ont été formulées quant aux moyens de renforcer les résultats à cet égard. Il fallait notamment améliorer la clarté de ce concept en formulant des directives concrètes et renforcer la responsabilité collective, la participation des acteurs locaux et la collaboration étroite avec les partenaires compétents en matière d'aide au développement, de paix et de droits humains.

Groupe chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de l'état de préparation

39. Composé de 17 entités des Nations Unies et ONG, le groupe chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de l'état de préparation du CPI est coordonné par le PAM et l'OCHA. Lorsque de nouveaux risques humanitaires se profilent, il donne l'alerte rapidement et offre une analyse de la situation au Groupe des directeurs du CPI pour les programmes d'aide d'urgence ainsi qu'aux coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire concernés, afin que des préparatifs soient lancés.

²⁰ CPI. 2022. [IASC Humanitarian System-Wide Scale-Up Activations and Deactivations](#).

40. En 2021, le groupe a émis des alertes rapides concernant les cyclones tropicaux qui ont touché Madagascar et la troisième saison sèche catastrophique consécutive qui a frappé la région de la Corne de l'Afrique. Plus récemment, le groupe a élaboré, sous la direction du PAM, une analyse globale des risques de surendettement à l'échelle mondiale en 2022. Les résultats ont été diffusés aux coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire des pays les plus concernés par ce risque. Le groupe chargé de l'alerte rapide, de l'action rapide et de l'état de préparation émet maintenant des bulletins d'information mensuels plus concis de manière à donner l'alerte plus rapidement.
41. Le PAM a tenté de resserrer les liens entre le groupe et l'initiative "*Good Humanitarian Donorship*" afin de mobiliser l'attention des donateurs et de susciter un appui accru en faveur des interventions mises en avant dans les alertes rapides, tout en renforçant les partenariats avec l'ensemble de la communauté d'aide humanitaire.
42. En outre, le groupe gère un réseau de praticiens dont l'objectif est d'améliorer et de diffuser les méthodes de prévision des effets des conflits et des aléas économiques et naturels, notamment en ayant recours à l'analyse de données géospatiales.

Déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays

43. Après la publication du [rapport du Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes](#), le PAM a activement participé à l'examen des interventions collectives menées par les acteurs du système humanitaire en réponse aux déplacements internes, en se penchant en particulier sur le rôle du système s'agissant de sauver des vies et de protéger la population, sur les résultats étayés par des données probantes et sur les difficultés posées par le dispositif actuel de financement pour ce qui est de faire face aux crises prolongées. Le PAM a proposé que l'examen se concentre sur les conflits, qui restent l'un des principaux facteurs de déplacement.

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel

44. En 2021, les chefs de secrétariat des organismes membres du CPI ont continué d'accorder la priorité à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel (à l'égard des personnes ou des populations touchées) grâce à une impulsion et à une responsabilité collective renforcées ainsi qu'à la collaboration interinstitutions concernant les outils et les ressources à utiliser sur le terrain.
45. Le PAM a continué d'aider ses partenaires coopérants à faire en sorte que des normes et mécanismes adaptés soient mis en place pour prévenir et réprimer les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Conformément au Protocole des Nations Unies sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles impliquant des partenaires d'exécution, le PAM et les autres organismes membres du CPI ont mis au point un ensemble de ressources visant à aider les bureaux de pays à réaliser une évaluation de la capacité des partenaires d'exécution du système des Nations Unies à prévenir ou à atténuer les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Ces ressources ont été mises à l'essai en Colombie et en République démocratique du Congo. En outre, le PAM s'efforce de faire en sorte que cette évaluation de la capacité soit incluse sur le [portail des partenaires de l'ONU](#).
46. Le PAM a continué de miser sur le développement des capacités locales pour renforcer la coordination de l'action de protection et la sensibilisation à ce sujet. Avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Traducteurs sans frontières, il a contribué au projet "*PSEA at the Frontline*", qui vise à aider les travailleurs en première ligne, qu'il s'agisse de prestataires ou de petites ONG partenaires, à reconnaître et à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Ce projet devrait être lancé courant 2022, pour une utilisation par l'ensemble des institutions à l'échelle mondiale.

47. Le PAM a continué d'avoir recours à la base de données Clear Check pour signaler les anciens membres de son personnel ayant été licenciés pour avoir commis un acte d'exploitation ou d'atteinte sexuelle ou de harcèlement sexuel et pour vérifier les antécédents des candidats potentiels. En outre, il contribue activement à l'équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies, dont il coordonne le volet sur l'amélioration du signalement, et gère l'enquête annuelle menée auprès des entités du système.

Coordination de l'assistance monétaire

48. En 2021, 34 pour cent de l'assistance alimentaire distribuée par le PAM a été fournie sous forme d'espèces, de bons-produits ou de bons-valeur, ce qui représente un montant total de 2,3 milliards de dollars et une augmentation de 9 pour cent par rapport à 2020.
49. Les participants au [Système commun d'assistance pécuniaire des Nations Unies](#) ont fait d'énormes progrès en matière de programmes et d'achats communs et d'interopérabilité. Depuis 2019, ils ont harmonisé les mécanismes de transfert monétaire de 25 pays, mené une enquête concernant les achats auprès de 20 pays en vue de poursuivre ce travail d'harmonisation et créé un registre d'achats communs pour la FAO, l'OIM et le Fonds des Nations Unies pour la population.
50. Le PAM a aidé plus d'une cinquantaine de pays à améliorer leurs dispositifs de paiement de gouvernement à personne, y compris à renforcer les systèmes nationaux de protection sociale afin de venir en aide à plus de monde. Le cas échéant, les gouvernements ont pu effectuer les versements par l'intermédiaire des services de paiement du PAM. Au Burundi, en Haïti, au Liban, à Sainte-Lucie et en Somalie, le PAM a collaboré étroitement avec les institutions financières internationales à la conception et à la mise en œuvre des programmes gouvernementaux d'aide monétaire. Des discussions sont en cours en vue d'élargir ce partenariat à d'autres pays.
51. Dans le cadre du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), le PAM a participé activement au groupe sur la coordination de l'assistance monétaire, collaborant avec les donateurs, les autres entités des Nations Unies, des ONG, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des acteurs locaux afin de mettre en place un nouveau modèle aux fins d'une coordination prévisible et responsable de l'assistance monétaire. Le modèle en question prévoit la création d'un groupe consultatif mondial sur l'assistance monétaire ainsi que de groupes de travail chargés de cette question à l'échelon national. La coordination de l'assistance monétaire incombera à l'OCHA dans le cas des urgences n'impliquant pas de réfugiés et, dans les autres, au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); les groupes de travail rendront compte au groupe intersectoriel compétent. S'agissant des groupes de travail chargés de la coordination de l'assistance monétaire existants, un plan de transition par étapes sera établi par le groupe consultatif d'ici à la fin septembre 2022, et un examen sera réalisé au bout de deux ans.

Évaluations conjointes des besoins et plateformes d'innovation

52. En 2021, le PAM a continué de participer au Comité directeur mondial du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, au Groupe d'analyse intersectorielle conjoint et au Réseau d'information sur la sécurité alimentaire.
53. Il a élargi et consolidé son système de suivi de la sécurité alimentaire à distance et en temps réel ([HungerMap LIVE](#)), qui couvre maintenant plus de 90 pays, et met les données à disposition de tous ses partenaires afin d'éclairer les analyses conjointes. La plateforme a été étoffée de façon à inclure, pour certains indicateurs, des données ventilées par sexe et par âge.

54. Le PAM a conduit la grande majorité des évaluations des besoins conjointement avec les gouvernements et les partenaires. En outre, il a participé à l'élaboration du rapport de 2021 sur [l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde](#) avec la FAO, le Fonds international de développement agricole, l'UNICEF et l'OMS, et du rapport mondial sur les crises alimentaires en 2021 ("[Global Report on Food Crises 2021](#)"), avec la contribution de 16 partenaires. Il a aussi réalisé des analyses des besoins essentiels, et a notamment établi des paniers de dépenses minimales pour les opérations, en collaboration avec les partenaires et les groupes de travail chargés de l'assistance monétaire à l'échelon national.

Politique d'évaluation et de planification intégrées

55. Le PAM continue de participer à l'examen de l'intégration de l'action du système des Nations Unies et à la révision de la Politique d'évaluation et de planification intégrées, approuvée en 2013. Il est vivement attaché à l'intégration des travaux menés au niveau national par les entités des Nations Unies, dès que possible et dès lors que l'espace et les principes humanitaires sont préservés.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

56. En 2021, le PAM a continué de participer au [groupe de résultats du CPI chargé de la responsabilité et de l'inclusion](#), qui a fourni un appui technique, des orientations et des outils aux acteurs humanitaires par l'intermédiaire du [portail consacré aux ressources en matière de responsabilité et d'inclusion](#) et du [répertoire des services connexes](#), le but étant de renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées au niveau national. D'autres outils ont été mis au point, dont un [cadre de responsabilité](#) et un outil de [suivi des résultats](#), qui seront mis à l'essai puis en service au niveau des pays en 2022.
57. Avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le PAM a assuré la direction conjointe d'une équipe spéciale du CPI chargée de promouvoir l'application des recommandations et de renforcer la priorité accordée à la responsabilité collective à l'égard des populations touchées. Composée de représentants d'entités des Nations Unies, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la société civile aux niveaux mondial et national, l'équipe spéciale a consulté plus de 150 personnes, dont des membres des populations touchées, des donateurs, des praticiens et des représentants des instances de coordination. À l'issue de ces consultations, une proposition d'action collective tendant à renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées au cours des trois années suivantes a été soumise aux membres du CPI. Les chefs de secrétariat des organismes membres du Comité ont publié une déclaration dans laquelle ils ont souligné qu'il était essentiel, aux fins d'une action humanitaire fondée sur des principes, de renforcer la responsabilité collective à l'échelle du système en s'appuyant sur les recommandations du Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation.

Problématique femmes-hommes

58. Le PAM a continué de participer aux travaux du groupe consultatif sur le projet du CPI relatif à l'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes. En 2021, dans le cadre de ce projet, la mise en œuvre des réformes visant à renforcer l'impact sur le terrain, à pérenniser les résultats et à privilégier l'appui en faveur d'une meilleure harmonisation des priorités d'action à l'échelle du système a été menée à bien. Des mesures ont été prises afin que le déploiement de conseillers pour la problématique femmes-hommes réponde aux besoins des pays, tout en recueillant l'approbation des équipes de pays pour l'action humanitaire. Le PAM a bénéficié de la prévisibilité et de la durabilité accrues permises par le déploiement de spécialistes de la problématique femmes-hommes, conformément à la nouvelle feuille de route. Il continuera, en 2022 et au-delà, de participer au projet d'équipe volante, qui fournit maintenant aux opérations humanitaires un appui pouvant durer jusqu'à trois ans.

Paix et articulation avec les autres dimensions

59. Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU, le PAM et la FAO publient conjointement, à l'intention des membres du Conseil, une mise à jour semestrielle de la [situation en matière de sécurité alimentaire dans les pays en proie à un conflit](#). Y est analysée la situation des pays où les conflits et l'insécurité constituent les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire aiguë.
60. Le PAM a participé aux efforts menés dans le cadre du CPI, du dialogue entre le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) et l'ONU²¹, du Réseau mondial contre les crises alimentaires et du [Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement](#) en vue de recenser les outils et orientations existants concernant les trois dimensions que sont l'action humanitaire, le développement et la paix.
61. Dans le cadre du groupe de résultats n° 4 du CPI sur la collaboration entre acteurs de l'aide humanitaire et du développement, le PAM et le Conseil international des agences bénévoles ont continué de gérer un réseau de praticiens. Après avoir adhéré à la [recommandation sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#) publiée par le CAD de l'OCDE en 2020, le PAM a commencé à coprésider, avec les États-Unis d'Amérique, le dialogue entre le CAD et l'ONU, qui vise à faire appliquer la recommandation. Ce dialogue a débouché sur le lancement, en février 2022, de la Nexus Academy, dont l'objectif est de renforcer la capacité des acteurs dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix grâce à un ensemble de modules adaptés. Le PAM travaille également avec le Réseau mondial contre les crises alimentaires en vue de remédier aux causes profondes des crises alimentaires et de promouvoir des solutions durables grâce à la mise en commun d'analyses et de connaissances, à une meilleure coordination des interventions fondées sur des données probantes et à des efforts collectifs en matière d'action humanitaire, de développement et de recherche de la paix.
62. Le PAM a continué d'appliquer des approches reposant sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix au niveau tant stratégique qu'opérationnel, en veillant à la cohérence avec les priorités nationales en matière de développement et les objectifs fixés dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Adaptation au contexte local

63. Dans les discussions interorganisations, dans les instances multilatérales comme le CPI ou encore dans le cadre du *Grand Bargain*, on a continué d'accorder une importance croissante à l'adaptation de l'aide au contexte local et au renforcement des partenariats avec les acteurs locaux.
64. La volonté d'adaptation au contexte local est présente dans toutes les opérations du PAM. En 2021, celui-ci a organisé de vastes consultations avec les populations touchées et les partenaires locaux et internationaux dans le cadre de l'élaboration de son Plan stratégique pour 2022-2025, qui suit une approche mobilisant l'ensemble de la société. Une autre étape a été atteinte en juin, une consultation officielle ayant été tenue entre le Conseil d'administration du PAM et plus de 30 ONG locales ou internationales partenaires afin de recueillir des observations sur les moyens d'améliorer la collaboration.

²¹ Initiative lancée à l'issue de la table ronde de haut niveau sur le lien entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, intitulée "Partenariat pour la paix", qui a été tenue en octobre 2020 avec les membres du CAD de l'OCDE et des représentants d'entités des Nations Unies.

65. Enfin, grâce au portail des partenaires de l'ONU, les ONG nationales et les petites ONG ont pu accéder facilement aux nombreuses offres de partenariat publiées par les entités des Nations Unies et répondre aux appels à propositions sur un pied d'égalité avec les ONG internationales. La plateforme a aussi permis aux bureaux de pays du PAM d'avoir une vision plus exhaustive des partenaires coopérants disponibles au niveau national et de leurs avantages comparatifs respectifs.

Accès et interaction entre acteurs humanitaires et militaires

66. L'Unité du PAM chargée de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires collabore avec la Section de la coordination civilo-militaire de l'OCHA, en facilitant une telle coordination au niveau opérationnel aux échelons mondial, régional et national. Les deux entités collaborent en Haïti, au Liban, au Mozambique et au Nigéria. Ces efforts conjoints ont permis d'acheminer une assistance – sous forme de produits alimentaires, de services d'hébergement, d'approvisionnement en eau, de kits d'assainissement ou encore de trousseaux d'hygiène – pour le compte de la communauté d'aide humanitaire au Nigéria et de faciliter une intervention interinstitutions d'urgence dans le nord du Mozambique, où les populations touchées par le conflit n'avaient pas reçu d'aide depuis plus de six mois.
67. En novembre et décembre 2021, le PAM a entamé un examen de la procédure de notification de l'UNHAS aux fins de la déconfliction en République arabe syrienne. À l'issue de consultations avec les parties, l'équipe chargée de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires a contribué à rationaliser les procédures de notification des vols de l'UNHAS, désormais gérées par le PAM.

Sommet sur les systèmes alimentaires

68. Le Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires avait pour but de faire progresser la réalisation des 17 objectifs de développement durable grâce à l'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires permettant de s'attaquer aux défis interdépendants que sont la faim, les changements climatiques, la pauvreté et les inégalités. Le sommet a débouché sur plus de 150 engagements nationaux tendant vers une transformation des systèmes alimentaires partout dans le monde, pris à l'issue de dialogues organisés à l'échelle nationale avec les acteurs locaux.
69. Il a également débouché sur la création de plusieurs coalitions codirigées par le PAM, comme la [Coalition pour les repas scolaires](#), la Coalition pour la lutte contre les crises alimentaires au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix, l'Alliance pour des systèmes alimentaires résilients face aux changements climatiques, le Consortium pour une protection sociale au service de la transformation des systèmes alimentaires, l'Alliance pour des chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et résilientes et la Coalition d'action pour des régimes sains issus de systèmes alimentaires durables pour les enfants et pour tous, ainsi que d'autres coalitions axées sur la problématique femmes-hommes, les peuples autochtones et l'agroécologie. Ces entités s'attachent actuellement à recruter des membres, à mettre en place des structures de gouvernance et à établir des plans de travail.
70. Le PAM continue d'aider les pays à élaborer leurs feuilles de route nationales pour la mise en place de systèmes alimentaires durables. Au niveau mondial, il apporte un appui au Pôle interinstitutions de coordination sur les systèmes alimentaires, auquel il a détaché un administrateur principal chargé des trajectoires nationales.

Pleins feux sur les partenariats

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

71. Le PAM et le HCR ont tenu leur réunion annuelle de haut niveau, à l'occasion de laquelle ils ont discuté des orientations stratégiques et examiné les problèmes et les défis rencontrés sur le plan opérationnel. Les deux organismes ont renouvelé leur engagement de collaborer en vue de favoriser l'autonomie et l'inclusion économique des réfugiés à long terme. À cette fin, ils entendent tirer parti de leurs relations de travail avec les institutions financières internationales.
72. En décembre 2021, le HCR a organisé une réunion des hauts responsables afin de faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du pacte mondial sur les réfugiés consistant à renforcer la coopération et la solidarité à l'égard des réfugiés et des pays hôtes concernés. Le PAM a fait un point sur les engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2019 et mis en avant son rôle en tant que partenaire stratégique pourvoyeur d'une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées et aux communautés hôtes.
73. Le PAM et le HCR ont continué de soutenir la [plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage](#), qui offre un appui stratégique et technique à la mise en œuvre des engagements opérationnels conjoints, notamment pour ce qui est des évaluations et du ciblage, des programmes axés sur l'autosuffisance, de la responsabilité à l'égard des populations touchées et des systèmes de données, afin d'améliorer les perspectives des réfugiés.
74. La plateforme a permis d'appuyer les procédures d'échange de données dans 11 bureaux de pays du HCR et du PAM, ainsi que de conduire 10 évaluations conjointes, et elle a facilité la réalisation de cinq opérations de ciblage et d'établissement des priorités au Cameroun, en Jordanie, en Mauritanie, en Ouganda et au Rwanda. En outre, elle a servi de base à la promotion de travaux conjoints relatifs à la responsabilité à l'égard des populations touchées qui ont été menés dans sept pays et ont permis d'associer la population locale à la prise de décisions concernant le ciblage et les priorités.
75. Au Rwanda, le HCR et le PAM ont procédé à un changement opérationnel fondé sur des données probantes, dans le cadre duquel ils sont passés, dans les camps de réfugiés, d'une assistance généralisée à une assistance ciblée axée sur les besoins. Le système retenu, qui repose sur trois catégories de la vulnérabilité et permet aux réfugiés les plus vulnérables de bénéficier d'une assistance alimentaire complète, contribue à une utilisation plus efficace et plus efficace des ressources.
76. Par ailleurs, la plateforme a permis de recenser les meilleures pratiques suivies dans le cadre de la collaboration entre le PAM et le HCR et d'élaborer un module d'apprentissage commun relatif aux directives de ciblage conjoint.

Organisation internationale pour les migrations

77. Le PAM a continué de collaborer avec l'OIM, avec laquelle il élabore actuellement un plan d'action conjoint pour 2022-2023 aux fins du renforcement de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise. Plusieurs domaines de collaboration ont été recensés, notamment l'assistance monétaire, la collecte et le suivi des données, l'élaboration de politiques et la logistique.
78. Le PAM a continué d'appuyer le Réseau des Nations Unies sur les migrations mis en place par le Secrétaire général pour aider les gouvernements à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et il suit de près les préparatifs du Forum d'examen des migrations internationales pour s'assurer que sa contribution y est bien prise en compte.

Organisation mondiale de la Santé

79. Le PAM a continué de collaborer avec l'OMS, lui apportant un appui aux fins de la préparation et de la riposte aux pandémies ainsi que du relèvement dans le cadre de l'Équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19 – au niveau des responsables d'entités – et du Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires. Par ailleurs, il est membre du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, dirigé par l'OMS.

Comité international de la Croix-Rouge

80. Le PAM et le Comité international de la Croix-Rouge ont noué un partenariat de longue date. Leur collaboration est encadrée par un échange de lettres, qui ont été actualisées en 2004 et dans lesquelles sont précisées les activités complémentaires à mener en matière de coordination des programmes d'assistance alimentaire pour les victimes de conflit, sans préjudice de l'indépendance dont jouissent les deux organismes dans l'exécution de leur mandat. En 2021, le PAM et le Comité international de la Croix-Rouge ont révisé leur accord technique relatif à l'échange de produits alimentaires afin de permettre une plus grande souplesse des interventions et une plus grande marge de manœuvre pour les bureaux de pays.

Fonds mondial

81. En 2021, le PAM a appuyé le Fonds mondial et huit de ses partenaires d'exécution en acheminant 22 476 mètres cubes de fournitures sanitaires vitales, dont des médicaments contre le VIH et la tuberculose ainsi que 5,3 millions de moustiquaires, dans sept pays en situation de fragilité ou touchés par des conflits. Ce partenariat a été salué comme un bel exemple de la façon dont une collaboration intersectorielle axée sur le moyen terme peut contribuer à sauver des vies.

Groupe de la Banque mondiale

82. En 2021, le PAM a considérablement accru sa collaboration avec les institutions financières internationales ainsi que son appui aux gouvernements, faisant fond sur les progrès accomplis l'année précédente. En particulier, le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se sont davantage concentrés sur les pays fragiles menacés par les conflits et la violence, leur accordant plus de ressources financières et favorisant les partenariats avec les acteurs humanitaires²².

83. Le PAM a aussi pu intensifier sa coopération avec le Fonds monétaire international, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement. Si, en 2021, les engagements contractuels étaient encore largement axés sur le développement du capital humain et les dépenses sociales, le PAM s'efforce de plus en plus de diversifier ses activités pour renforcer l'état de préparation des gouvernements, améliorer leurs interventions et consolider les systèmes alimentaires. Partant, les bureaux de pays travaillent avec les institutions financières internationales pour aider les gouvernements à élargir leurs filets de sécurité réactifs en cas de choc, à approfondir les analyses conjointes des risques inhérents aux systèmes alimentaires locaux et à renforcer les cadres d'action préventive.

²² La Banque mondiale a accru l'appui apporté en faveur des pays en situation de fragilité ou de conflit, qui est passé de 3,9 milliards de dollars pour l'exercice 2016 à 15,8 milliards de dollars pour l'exercice 2021.

Centre de compétences en négociation humanitaire

84. En tant que partenaire stratégique du Centre de compétences en négociation humanitaire, le PAM a continué d'appuyer les négociateurs intervenant en première ligne dans certaines des opérations humanitaires les plus difficiles, où l'accès aux personnes dans le besoin constitue un enjeu majeur. Le PAM tire parti de ce partenariat pour renforcer les capacités de son personnel et de celui de ses partenaires coopérants pour ce qui est des négociations relatives à l'accès, tout en veillant à ne pas compromettre la sécurité des personnes ayant besoin d'une aide ou les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. À ce jour, le Centre de compétences en négociation humanitaire a formé plus de 300 membres du personnel du PAM aux principes de négociation humanitaire de première ligne.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CAD-OCDE	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
CPI	Comité permanent interorganisations
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
G7	Groupe des Sept
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance